

# Migrant-es, réfugié-es, personnes déplacées

Partiellement actualisé 2017

2009

Sommaire de cet article

- [Migrant-es](#)
- [Réfugié-es et déplacé-es](#)
- [Ressources web](#)

## Migrant-es

En 2017, il y avait dans le monde 258 millions de migrant-es internationaux (définis comme des personnes vivant dans un pays autre que celui où elles sont nées) soit 3,4 % de la population mondiale. 48,5% sont des femmes (soit 125 millions), 51,5% des hommes. Selon l'OIT, 164 millions sont des « travailleurs migrants » (dont 86% ont immigré dans des pays à haut revenus et revenus supérieurs). Parmi eux, on compte 96 millions d'hommes et 68 millions de femmes.

Europe : sur les 447,3 millions d'habitants-e des 27 pays de l'Union européenne (UE27), 36,6 millions sont étrangers et 54,5 millions sont nés dans un pays étranger, soit respectivement 8,2 % et 12,2 % de la population (2020)

L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime entre 20 et 30 millions le nombre de **migrants illégaux**, soit 10 à 15 % des migrant-es.

Les flux migratoires mondiaux suivent les pôles d'attraction de main-d'oeuvre (ainsi, en Europe : industrie du bâtiment, agriculture, "care"...). Le phénomène migratoire est de plus en plus mondialisé, toutes les régions du monde sont concernées par les départs, les arrivées ou le transit. Les migrations Sud-Sud sont devenues aussi importantes que les migrations Sud-Nord, de l'ordre de 62 à 63 millions. Les migrations Nord-Nord sont de l'ordre de 51 millions, et les migrations Nord-Sud de 14 millions.

Cependant, 75 % des migrants internationaux se répartissent dans seulement 12 pays.

En l'absence de migrations internationales, la population de la tranche des 20-64 ans des pays développés pourrait diminuer de 23 %, passant de 741 millions à 571 millions d'ici 2050.

Tendances régionales des flux migratoires (OIM)

- Afrique. L'Afrique – les migrants africains se rendent principalement vers d'autres pays africains, l'Afrique australe, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest constituant les sous-régions les plus affectées par la mobilité de la main-d'oeuvre en Afrique.
- Asie. L'Asie est la plus grande source de travailleurs migrants temporaires contractuels du monde (Chine, Inde, Philippines). Parallèlement, elle se caractérise par de très gros flux intra-régionaux de travailleurs migrants, en particulier les vastes mouvements internes en Chine et en Inde.
- Europe. La dynamique régionale de l'Europe diffère des autres régions du fait de la volonté de l'UE de créer un espace migratoire commun au sein de frontières externes étendues mais gérées conjointement.
- Amériques. Les Amériques – caractérisées par des flux migratoires Sud-Nord importants de l'Amérique latine et des Caraïbes vers les États-Unis et le Canada, et de plus en plus vers l'Europe. Les États-Unis et le Canada continuent d'accueillir beaucoup de migrants permanents du monde entier, mais font également face à une demande grandissante de travailleurs temporaires.
- Moyen-Orient. Le Moyen-Orient constitue de loin la région la plus importante pour les travailleurs contractuels temporaires, dont la plupart viennent d'Asie.

- Océanie. L'Océanie est constituée de deux pays de destination principaux - l'Australie et la Nouvelle-Zélande - et de plusieurs petites îles dont les populations sont de plus en plus attirées par la migration de travail.

La **Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille**, entrée en vigueur en 2003, n'a été ratifiée que par 34 pays. Elle fait obligation aux États de respecter les droits humains et les libertés des migrant-es vivant sur leur territoire.

Les migrant-es jouent un rôle important en matière de médiation, d'enrichissement interculturel, de lutte contre la pauvreté... Leurs transferts financiers pour soutenir leurs familles et aider des projets dans les régions d'origine étaient en 2009 de l'ordre de 330 milliards de dollars par an, dont 251 milliards vers les pays en développement, chiffre trois fois supérieur à l'aide publique au développement mondiale.

Le rapport du Groupe de réflexion de l'ONU sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, paru en septembre 2013, indique que les envois de fonds des migrant-es "ont augmenté de 5,3% entre 2011 et 2012, atteignant les **401 milliards de dollars**". De son côté l'aide au développement a baissé de 4 % en valeur réelle en 2012 - et de 2 % en 2011. En 2012 elle n'était que de **125,6 milliards de dollars**.

Mais depuis plusieurs années la tendance est au renforcement des barrières contre les migrations (politique sécuritaire du Pacte européen pour l'immigration en Europe en 2008, constructions de murs entre les Etats-Unis et le Mexique...) et à la pénalisation des clandestin-s (organisation commune des police des frontières en Europe, évacuations et reconduites aux frontières...). Des milliers de camps de rétention dans le monde "accueillent" 12 millions de personnes dans des conditions souvent très dures. (2009)

La crise écologique et notamment climatique pourrait entraîner un doublement du nombre de migrant-es d'ici 2050.

## Réfugié-es et déplacé-es

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime que le nombre de déplacements forcés dans le monde a dépassé 84 millions à la mi-2021. À la fin de 2020, 49 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays et on estime que 35 millions (42 %) des 82,4 millions de personnes déplacées de force sont des enfants de moins de 18 ans. (UNHCR, 2021-2022, Refugee Data Finder, URL : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>)

Les **réfugié-es** relevant du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) sont en augmentation, avec 25,4 millions fin 2017 (soit environ 7% des migrant-es pris au sens large), fuyant des persécutions et qui bénéficient de droits spécifiques comme le droit d'asile. La grande majorité d'entre eux sont hébergés par les pays voisins, plus de 80 % restant dans leur région d'origine. La moitié sont maintenant des réfugiés en zone urbaine. On compte 4,6 millions de réfugié-es palestinien-nes, qui relèvent de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA).

Les "**déplacé-es internes**", civils déplacés à l'intérieur d'un pays en raison de conflits armés ou de catastrophes naturelles sont de l'ordre de 26 millions, dans 52 pays, pour la plupart en Afrique et en Asie. Ce sont majoritairement des femmes et des enfants, dont les droits sont les moins garantis, car ils ne bénéficient pas des mêmes protections que les réfugiés qui ont quitté leur pays. Les crises les plus graves concernaient ces dernières années la Somalie (1,3 million de personnes déplacées), le Soudan (4,7 millions de personnes, dont 2,7 millions déplacées dans leurs propres pays, sont touchées par le conflit au Darfour), le Sri Lanka... La Colombie compte toujours près de 3 millions de déplacé-es internes. L'Irak, le Liban, le Sri Lanka, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo sont également très concernés.

## Définitions internationales

- Les **réfugiés** sont les personnes reconnues comme tels en application de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ; de son Protocole de 1967 ; de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ; les personnes reconnues comme réfugiées conformément au Statut du HCR ; les personnes bénéficiant d'une forme complémentaire de protection ; ou d'une « protection temporaire » (arrangements mis au point par les Etats pour assurer une protection temporaire aux personnes arrivant en masse d'une situation de conflit ou de violence généralisée, sans pour autant engager un processus officiel ou individuel de détermination du statut).
- Les **demandeurs d'asile** sont les personnes dont la demande d'asile ou de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive.
- Les **personnes déplacées** à l'intérieur de leur pays sont des personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles ou provoquées par les humains ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues.

Il y aurait environ 12 millions de personnes **apatrides**, qu'aucun Etat ne considère comme ses ressortissants en application de sa législation nationale.

Les " **réfugiés** ou " **déplacés** " **environnementaux** », nouvelle catégorie définie par l'ONU, augmentent. Selon les études, les prévisions varient entre 50 millions et 1 milliard en 2050. Le nombre dépend des différents scénarios du changement climatique. Selon la Commission intergouvernementale sur le changement climatique (GIEC), on pourrait compter 150 millions de « réfugiés climatiques » d'ici 2050.

Plus de 100 gouvernements ont ratifié la Convention internationale relative au statut des réfugiés (1951).

Par contre, il n'existe pas d'instrument juridique international spécifique aux déplacé-es et les accords globaux comme les Conventions de Genève, sont souvent difficiles à appliquer.

## Ressources web

### Chiffres et statistiques

- Statistiques des réfugié-es [>>>>>](#)
- Chiffres et pays des déplacé-es internes : [>>>>>](#)
- Statistiques des Nations unies pour les migrations [>>>>>](#)
- Tendances et chiffres par sous-régions (site OIM) [>>>>>](#)
- Base de données sur les réfugié-es [>>>>>](#)
- European Country of Origin information network [>>>>>](#)
- Chiffres des flux financiers liés aux migrant-es (Banque mondiale) [>>>>>](#)

### Textes internationaux

- [La Convention relative au statut des réfugiés](#) (pdf 270 ko), sur le site du Haut commissariat pour les réfugiés.
- [La Convention sur la protection des droits des migrants](#)

### Organisations et ONG

Le nouveau site Web de la Plate-forme d'ONG européennes sur l'Asile et la Migration (EPAM) a été lancé le 18 décembre 2014 à l'occasion de la Journée Internationale des Migrants :

[www.ngo-platform-asylum-migration.eu](http://www.ngo-platform-asylum-migration.eu)

L'EPAM est le lieu de rencontre d'organisations non gouvernementales européennes et de réseaux cherchant à contribuer au développement de la politique d'asile et de migration dans l'Union européenne

- [European council on refugees and exiles](#)
- [Haut commissariat aux réfugiés](#)
- [Office français de protection des réfugiés et apatrides](#)
- [Forum Réfugiés](#)
- [Migreurop](#)
- [La Cimade](#)
- [France Terre d'Asile](#)
- [GISTI](#)
- Portail d'information (en anglais) : [www.asylumlaw.org](http://www.asylumlaw.org)
- [FORIM](#)
- [Collectif Cette France là](#)
- [Collectif Action et droits des femmes migrantes et exilées](#)
- [Réseau Education sans frontières](#)
- [Collectif National Droits de L'Homme Romeurope](#)
- [Hors la rue](#)
- [Terra : Réseau scientifique de recherche et de publication sur les migrations](#)
- [D'ailleurs nous sommes d'ici](#)
- [Décembre 18](#)

#### **Matériel pédagogique à télécharger**

« *En route avec les migrants* » : à partir d'histoires vraies, un jeu sur la fermeture des frontières et ses conséquences. Par le Secours Catholique (juillet 2011).

Présentation et téléchargement : [>>>>](#)

---

#### **P.-S.**

[Voir notre rubrique sur les campagnes et plaidoyers concernant les migrant-es](#)